

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 16 juin 2006

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL

Norbord Inc. (NBD) Dividende spécial

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Norbord Inc. (NBD) a annoncé le 16 juin 2006 que son conseil d'administration a approuvé la distribution d'un dividende spécial de 1,00\$ canadien par action ordinaire, payable le 14 juillet 2006 aux actionnaires inscrits à la fermeture des marchés le 30 juin 2006.

La Bourse et CDCC ajusteront les prix de levée de toutes les séries existantes d'options sur actions de NBD en réduisant ces prix de levée du montant du dividende versé. Le symbole NBD des contrats d'options sur actions Norbord Inc. sera modifié pour NBQ.

CDCC - détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur actions de NBD seront rajustées comme suit:

- **VALEUR SOUS-JACENTE:** NORBORD Inc. (NBD)
- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** 28 juin 2006
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** NBQ
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires NBD

Circulaire no : 116-2006

- **PRIX DE LEVÉE :** Un rajustement sera effectué pour toutes les séries existantes
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée seront inchangées à 31 500 contrats
- **CUSIP :** 65548P106

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

La Bourse - détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende spécial et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés, le 28 juin 2006, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries NBD comme suit:

Norbord Inc.				
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée	Code des prix de levée	Symbole ajusté
NBD	8,00 \$	7,00 \$	N	NBQ
NBD	9,00 \$	8,00 \$	P	NBQ
NBD	10,00 \$	9,00 \$	R	NBQ
NBD	11,00 \$	10,00 \$	B	NBQ
NBD	12,00 \$	11,00 \$	H	NBQ
NBD	14,00 \$	13,00 \$	J	NBQ
NBD	16,00 \$	15,00 \$	C	NBQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT SOIT EN POSITION ACHETEUR, SOIT EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SONT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, maintenance des systèmes de négociation Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526 ou le service des opérations de CDCC.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques
et secrétaire générale